

Solution biocontrôle BASF

Avec **Roméo®**,
Juliette a enfin trouvé la solution
biocontrôle qu'elle attendait



Quels bénéfices avec Roméo® ?



Qu'est-ce que Roméo® ?

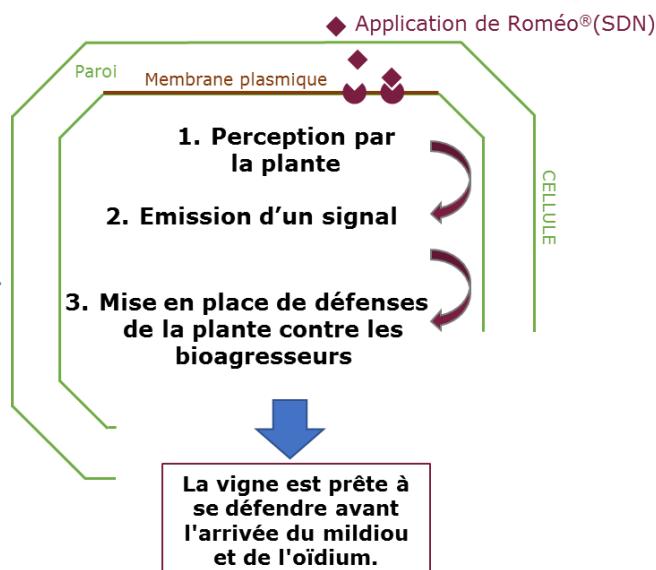
Romeo est un Stimulateur des Défenses Naturelles (SDN) à base de parois de levure.

Les parois de levure, substances naturelles sont :

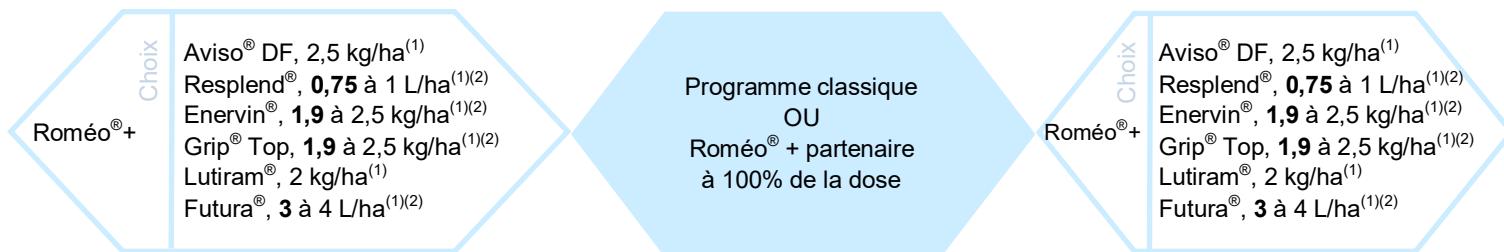
- Sans LMR
- Avec une ZNT aquatique minimum de : 5 m
- Non classées



Comment agit Roméo® ?



Comment utiliser Roméo® dans votre programme anti-mildiou ?



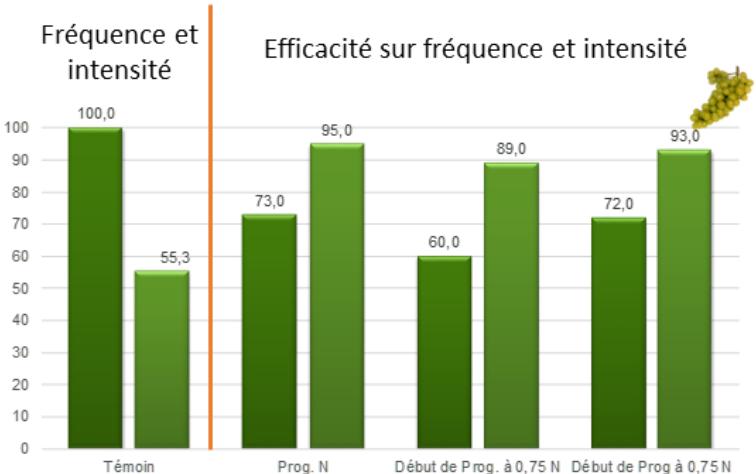
⁽¹⁾Avant chaque utilisation, veuillez prendre connaissance des stades d'emploi mini / maxi et du DAR du produit en vous reportant aux pages 6 et 7 de ce document.

⁽²⁾Réduction de dose à adapter en fonction du cépage, de la pluviométrie annoncée, de la vitesse de pousse, du stade phénologique et de la pression maladie constatée sur la parcelle. Demandez conseil à votre technicien.

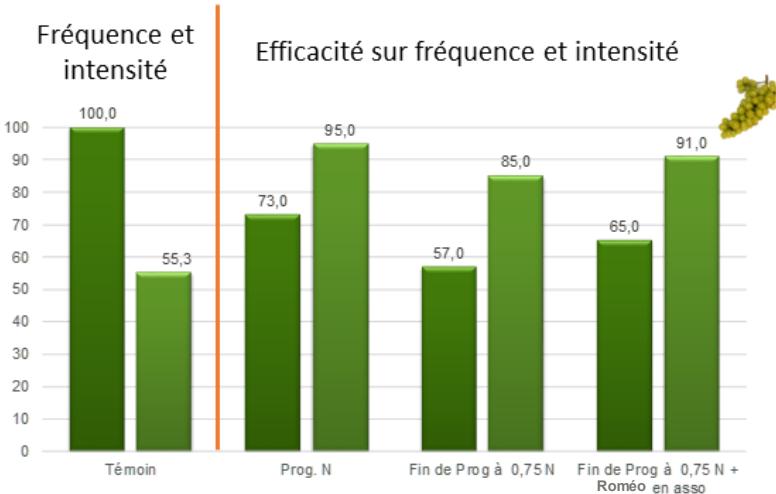
Quels résultats avec Roméo® ?

Résultats de deux essais programmes avec intégration de Roméo® en début ou en fin de saison.

Intégration Roméo® début de programme



Intégration Roméo® fin de programme



N.B. : Programmes conventionnels anti-mildiou : contact – systémique – cuticulaire – pénétrant - systémique - cuivre

En situation de forte pression mildiou, Roméo® + partenaire à 0,75N, en début et en fin de programme, montre une performance équivalente au programme de référence à pleine dose ("Prog. N").

Comment choisir le partenaire de Roméo® pour lutter contre le mildiou ?

Le choix du partenaire sera fonction de 3 principaux critères :

- **le stade de la vigne**
- **la pression parasitaire** lors de l'application
- **la cadence de traitement** (à adapter en fonction des conditions climatiques et de la pousse de la vigne)

Exemple 1 :

- Stade de la vigne : 6 feuilles
- Pression mildiou : modérée
- Cadence souhaitée : 8 jours

→ Roméo® + Lutiram® ou Aviso® DF

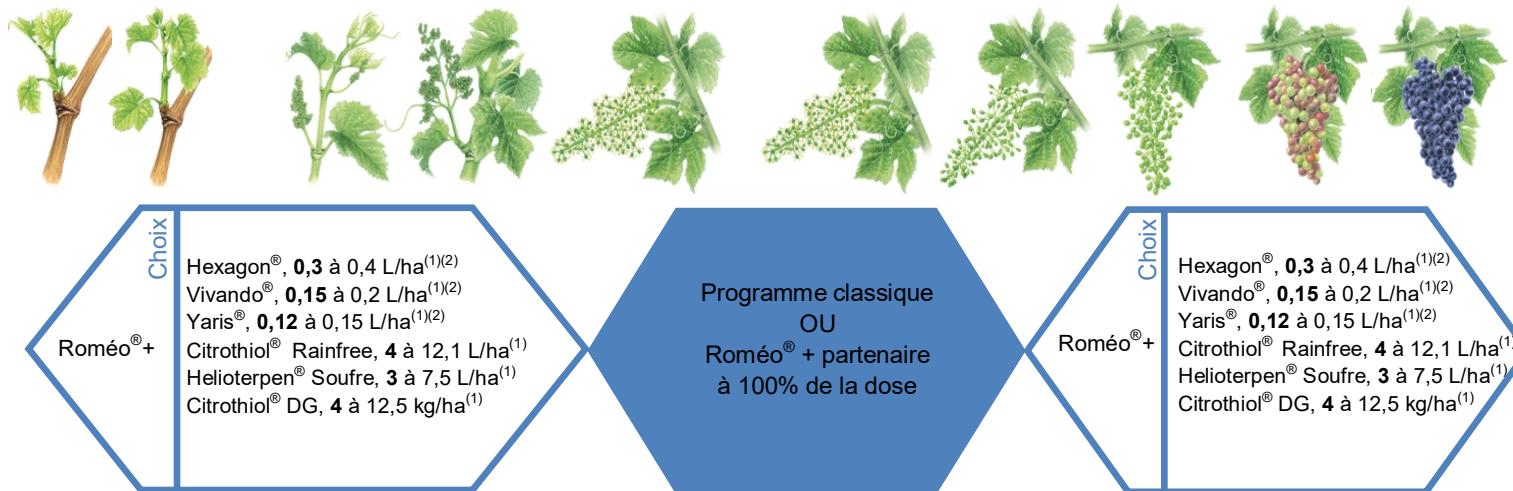
Exemple 2 :

- Stade de la vigne : boutons floraux séparés
- Pression mildiou : modérée
- Cadence souhaitée : 12 à 14 jours

→ Roméo® + Futura® ou Resplend® ou Enervin®



Comment utiliser Roméo® dans votre programme anti-oïdium ?



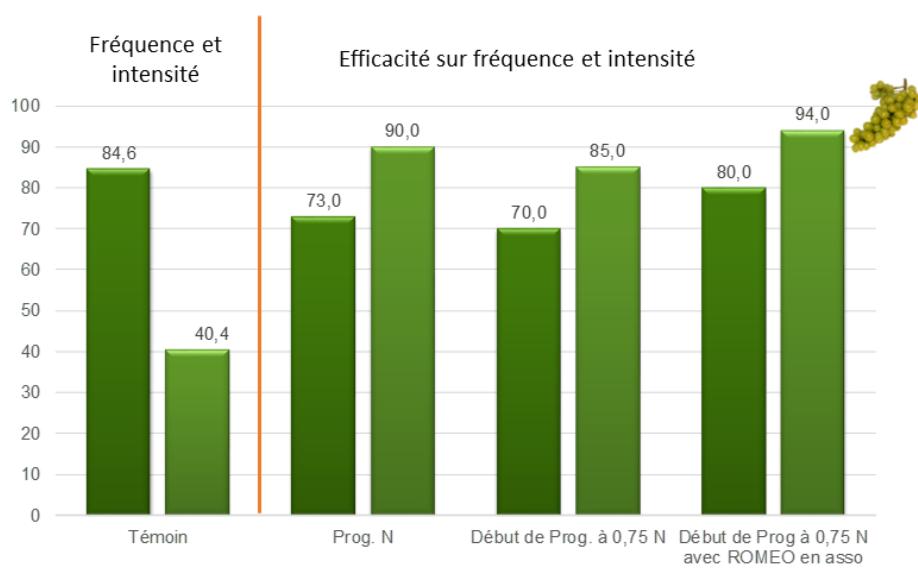
⁽¹⁾Avant chaque utilisation, veuillez prendre connaissance des stades d'emploi mini / maxi et du DAR du produit en vous reportant aux pages 6 et 7 de ce document.

⁽²⁾Réduction de dose à adapter en fonction du cépage, de la pluviométrie annoncée, de la vitesse de pousse, du stade phénologique et de la pression constatée sur la parcelle. Demandez conseil à votre technicien.

Quels résultats avec Roméo® ?

Résultats de six essais programmes avec intégration de Roméo® en début de saison.

Intégration Roméo® début de programme



N.B. : Programmes conventionnels anti-oïdium : contact – Vivando® - Yaris® – Réf CD – Hexagon® – Réf S - contact

En début de programme, en situation de pression moyenne à forte, Roméo® + partenaire à 0,75N montre une performance numériquement supérieure au programme de référence à pleine dose ("Prog. N").

Comment choisir le partenaire de Roméo® pour lutter contre l'oïdium ?

Le choix du partenaire sera fonction de 4 principaux critères :

- **le stade de la vigne**
- **le cépage**
- **la pression parasitaire** lors de l'application
- **la cadence de traitement** (à adapter en fonction des conditions climatiques et de la pousse de la vigne)



Fiche d'identité produits

Roméo® : marque déposée Agrauxine SA. Détenteur de l'homologation : Agrauxine SA.

| | |
|------------------------------------|--|
| AMM | N° 2170654 |
| Formulation | Poudre mouillable (WP) |
| Composition | 94,1% Cerevisane® - paroi de levure <i>Saccharomyces cerevisiae</i> souche LAS117 |
| Usages et doses autorisées | Vigne - raisin de table et de cuve : 0,25 kg/ha contre le mildiou, l'oïdium et la pourriture grise |
| Nombre maximum d'applications | Vigne : 10 Intervalle minimum de 7 jours entre les applications. |
| Stade d'application | BBCH 12-89 |
| Distance aux points d'eau | 5 mètres |
| Délai de rentrée | 8 h sous abri. Non pertinent en plein champ. |
| Délai d'emploi avant récolte (DAR) | 1 jour |

Citrothiol® DG : AMM n° 9800245 - 800 g/kg de soufre - **Citrothiol® Rainfree** : AMM n° 770216 – 825 g/l de soufre. Détenteur de l'AMM : UPL.

Helioterpen® Soufre : AMM n° 9000222 - 700 g/l de soufre. Détenteur de l'AMM : Action Pin .

Aviso DF® : AMM n° 9200215 - Composition : 57% métirame + 4,8% cymoxanil - Formulation : WG - Usages : Vigne : mildiou, black-rot : 2,5 kg/ha - Nombre d'applications maximum : 3 / an sur l'ensemble du complexe maladie entre BBCH 15 et BBCH 79 - Intervalle minimum entre les applications : 7 jours - ZNT aquatique : 5 m – DAR : 35 j. - DRE : 48 h.

Enervin® : AMM n°2100221 - Composition : 120 g/kg d'amétoctradine + 440 g/kg de métirame - Formulation : WG - Usages : Vigne : mildiou, black-rot : 2,5 kg/ha - Nombre d'applications : 2 non consécutives sur l'ensemble du complexe maladies entre BBCH 53 et BBCH 83 - Intervalle minimum entre les applications : 12 jours - ZNT aquatique : 5 m ; ZNT zone non cultivée adjacente (arthropodes) : 5 m - DAR : 35 j. - DRE : 6 h. Ne pas stocker la préparation à une température > 40°C. Utiliser la préparation en préventif uniquement.

Futura® : AMM n° 2170085 - Composition : 125 g/l de dithianon + 561,2 g/l de phosphonates de potassium - Formulation SC - Usages : Vigne : mildiou, black-rot : 4 l/ha entre BBCH 15 et 83 - excoriose : 3 l/ha entre BBCH 05 et 15 - Nombre d'applications : 4 applications maximum (y compris les 2 applications possibles contre excoriose) - Intervalle minimum entre les applications : 12 jours contre mildiou et black-rot et 7 jours contre excoriose - ZNT aquatique : 20 m avec un DVP de 20 m - DAR : 42 j. - DRE : 48 h. Ne pas stocker la préparation à une température > 40°C.

Grip® Top : AMM n°2120132 - Composition : 9% de diméthomorphe + 44% de métirame - Formulation WG - Usages : Vigne : mildiou, black-rot (uniquement en cas de lutte conjointe contre le mildiou) : 2,5 kg/ha - Nombre d'applications : 2 non consécutives – Lutte contre le black-rot entre BBCH 15 et 83 – ZNT aquatique : 5 mètres ; ZNT zone non cultivée adjacente (arthropodes) : 5 m - DAR : 35 j. - DRE : 48h - Ne pas stocker la préparation à une température > 30°C.

Roméo® : Non classé - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humain et l'environnement.

Citrothiol® DG : EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Helioterpen® soufre : SGH05 – DANGER – H318 : provoque des lésions oculaires graves - EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Citrothiol® Rainfree : SGH07 – ATTENTION – H317 Peut provoquer une allergie cutanée – H319 Provoque une sévère irritation des yeux - EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Aviso® DF : SGH07, SGH08, SGH09 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus - H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Enervin® : SGH08 - SGH09 – Attention - H373 : risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Peut produire une réaction allergique. Contient du métirame et du 5 chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one et du 2-methyl-2H-isothiazol-3-one ou bien de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one.

Futura® : SGH07 - SGH08 - SGH09 - Attention - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : provoque une sérieuse irritation des yeux - H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - Peut produire une réaction allergique : Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et de la 2-methylisothiazol-3(2H)-one.

Grip® Top : SGH07 - SGH08 - SGH09 - Attention - H302 : nocif en cas d'ingestion - H317 : peut provoquer une allergie cutanée - H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée - H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH05

SGH07

SGH08

SG

Fiche d'identité produits

Lutiram® : AMM n°8700107 - Composition : 70% métirame - Formulation WG - Usages : Vigne : mildiou, black-rot, rougeto parasitaire ; excoriose. Dose : 2 kg/ha (excoriose dose d'emploi : 0,30 kg/ha, en ne dépassant pas une dose de 1 400 g de sa/ha (soit un volume maximal de bouillie de 666 l/ha)). Nombre d'applications : 3, intervalle minimum entre les applications : 14 j – ZNT aquatique : 20 m ; ZNT zone non cultivée adjacente (arthropodes) : 5 m - DAR : 56 j. - DRE : 48h.

Resplend® : AMM n°2150387 - Composition : 300 g/l d'amétoctradine + 225 g/l de diméthomorphe - Formulation SC - Usages : Vigne : mildiou : 1l/ha. Nombre d'application : 1 par an entre BBCH 53 et BBCH 83 – ZNT aquatique : 5 m - DAR : 35 j. - DRE : 6 h. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'amétoctradine plus de 2 fois par an. Ne pas stocker la préparation à une température > 40 °C. Utiliser la préparation en préventif uniquement.

Hexagon® : AMM n° 2060085 - Composition : 200 g/l boscalid + 100 g/l krésoxim-méthyl - Formulation SC - Usages : Vigne : oïdium, black-rot (uniquement pour une lutte conjointe contre oïdium et black-rot) : 0,4 L/ha - Nombre d'applications : 2 applications par an entre BBCH 11 et BBCH 83 – Intervalle minimum entre les applications : 10 jours - ZNT aquatique : 5 m - DAR : 28 j. - DRE : 48 h.

Vivando® : AMM n°2060050 - Composition : 500 g/l de métrafénone - Formulation SC - Usages : Vigne : oïdium : 0.2 L/ha - Nombre d'applications : 2 par an – ZNT aquatique : 5 m - DAR : 28 j. - DRE : 6 h.

Yaris® : AMM n°2160963 - Composition : 300 g/l de fluxapyroxad - Formulation SC - Usages : Vigne : oïdium : 0.15 l/ha - Nombre d'applications : 2 applications par an entre BBCH 11 et BBCH 83, intervalle minimum entre les applications : 10 j. – ZNT aquatique : 5 m - DAR : 35 j. - DRE : 48 h.

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire conforme à la norme ISO 27065, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial. Porter des gants et un vêtement de protection approprié pendant les phases de mélange/chargement et d'application. Se reporter à l'étiquette du produit.

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

® Marque déposée – Détenteur de l'AMM : BASF

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert (0 800 100 299) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 867VIFE1020EST. Octobre 2020.

Lutiram : SGH07 - SGH08 - SGH09 - Attention - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Resplend : SGH07 - SGH09 - Attention - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 Peut produire une réaction allergique. Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Hexagon : SGH08 - SGH09 - Attention – H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Peut produire une réaction allergique. Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Protection des personnes présentes et des résidents (au sens du règlement (UE) N°284/2013) : Respecter une distance d'au moins 10 mètres entre le dernier rang traité et : l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement ; l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents • Spe8 Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes.

Vivando : SGH09 - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 Peut produire une réaction allergique. Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Yaris : SGH08 - SGH09 – Attention - H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH07 SGH08 SGH09